www.lespontsdece.fr

Janvier 2021
n°95

Cé l'info

le magazine d'informations municipales de la ville des Ponts-de-Cé

Un budget 2021 engagé **en faveur du climat**

p. 5

Vie municipale 11
Un nouveau guide pratique

Dans mon quartier 13
Une résidence services seniors dans le quartier de la Monnaie

Portrait 16
Nicole Bigot, Tisser des liens

Agenda 18
Mes rendez-vous

02 / Ma ville en brèves

UN GUIDE DES PARCS MUNICIPAUX

La Ville a édité un premier guide des parcs publics de loisirs et municipaux. Pour chaque parc recensé, vous trouverez le détail des équipements existants (jeux pour enfants, tables de pique-nique...), quelques indications sur la végétation présente ainsi qu'un plan central de localisation. Ce guide est disponible à l'accueil des services municipaux ou sur le site Internet de la Ville.

RETENEZ LES DATES DES 3 ET 4 JUILLET 2021 !

© Sophie KOELLA

On espère tous pouvoir se retrouver dans les douves du château pour la 16ème édition du festival des Traver'Cé Musicales les 3 et 4 juillet prochains. L'édition 2020 n'ayant pas pu se dérouler, ce rendez-vous musical, convivial qui marque le début de l'été aux Ponts-de-Cé a manqué à beaucoup. La programmation 2021 sera identique à celle prévue en 2020 avec en tête d'affiche la chanteuse *AYO.* Les groupes *La Yegros* et *Ligérian Social Club* seront aussi de la partie. Et bien sûr, ce sera encore gratuit cette année.

UN PRIX DE LA CONCERTATION POUR LA VILLE

Depuis octobre dernier, 140 Ponts-de-Céais.ses travaillent, échangent et réfléchissent à l'élaboration de propositions concrètes dans le but d'établir un plan climat communal.

Cette initiative de concertation et de travail citoyen a été remarquée par le jury des «Trophées de la participation et de la concertation». Sur une note maximum de 4 étoiles, la Ville en a obtenu 3 tout comme les villes de Grenoble, Lille ou Mulhouse. Le jury a reconnu la pertinence et l'originalité de la démarche entreprise par les élus en terme de participation citoyenne.

UN NOUVEAU VISAGE POUR LA PLAINE DE SORGES

135 arbres plantés dans le cadre de l'opération «une naissance, un arbre» en lien avec la Région des Pays-de-la-Loire, 3 500 bulbes qui apparaîtront au printemps et la création d'un verger vont transformer le visage de la plaine de Sorges. Ces aménagements, qui sont en phase de finition, complètent l'équipement sportif de proximité créé en 2019. Jeux pour enfants et tables de pique-nique sont aussi à disposition dans ce parc très apprécié par les habitants.

INSTALLATION D'UN CABINET DE PSYCHOTHÉRAPIE ET D'HYPNOSE

Depuis plusieurs mois, un nouveau cabinet est installé aux Ponts-de-Cé. Stéphanie Lallauret, psychopraticienne, accompagne des personnes adultes en thérapie individuelle (www.psy-angers.com - 06 63 15 91 25) et Clément Guais, praticien en hypnose, accompagne les personnes ayant des problématiques liées au tabac, au poids, à la gestion du stress et des émotions (www.clement-guais.fr - 06 32 85 08 04).

Espace Saint-Aubin, 70 rue Victor-Hugo

ZOOM SUR

DES VŒUX 2021 EN VIDÉO

En raison de la pandémie de la COVID19 et de l'interdiction de tenir des rassemblements, il n'a pas été possible cette année d'organiser une cérémonie de vœux à la population.

Le maire et les adjoints ont donc exprimé leurs vœux 2021 aux Ponts-de-Céais.ses grâce à une vidéo diffusée sur les réseaux sociaux. Vous pouvez encore la regarder sur le site de la Ville. Une rétrospective de l'année 2020 est également en ligne sur ce même site.

PROCHAIN SPECTACLE AU THÉÂTRE DES DAMES

Si l'évolution de la pandémie le permet, le prochain spectacle au Théâtre des Dames aura lieu le vendredi 15 janvier à 20h30. La compagnie Les filles de Simone pr[illegible]s secrets d'un gainage [illegible] comédiennes saisissent [illegible]e, objet des canons [illegible]ssi des hontes : corps [illegible]me et par le corps [illegible] politique. Elles parlent des femmes, d[illegible], des malaises, des culpabilités et préjugés. Elles conv[illegible] histoires, leurs intimités, avec documents, enquêtes menées et figures de penseuses. Ce sont les conditionnements et tout un système culturel qu'elles bousculent avec un humour vinaigré.

Réservations sur www.lespontsdece.fr

PLUS DE 1 000 FOYERS VISITÉS AVANT LES FÊTES

Comme chaque année avant Noël, les personnes de plus de 75 ans reçoivent des chocolats de la part de la municipalité. Élus.es, bénévoles et services municipaux se sont relayés pour rendre visite à plus de 1 000 foyers ponts-de-céais. Après le second confinement, cette visite était aussi l'occasion de garder un lien de proximité et de prendre des nouvelles.

UN ARBRE À SOUHAITS À L'ENTRÉE DU STADE

A l'initiative du club de basket (ASPC), un arbre à souhaits a été installé par les services municipaux à l'entrée du complexe sportif Francois-Bernard. Inspiré d'une pratique asiatique, cet arbre est à la disposition de chaque licencié sportif ponts-de-céais pour y accrocher un ruban porteur d'espoir (3 000 ont été distribués dans les clubs). Comme pour symboliser la grande famille du sport touchée cette année par la pandémie, cet arbre doit servir de lien entre tous les sportifs qui ont hâte de pratiquer à nouveau leur discipline.

LE CHIFFRE

13 354

C'est le dernier chiffre officiel du nombre d'habitants recensés pour la ville des Ponts-de-Cé. Un effectif en hausse de 102 personnes par rapport à l'année dernière. Rappelons que ce chiffre, donné par l'INSEE, correspond toujours à l'année N-3, c'est donc de l'effectif au 1er janvier 2018 dont on parle. Cette information confirme la progression continue mais maîtrisée du nombre d'habitants sur la commune.

04 / Les Ponts-de-Cé Édito

Jean-Paul Pavillon
Maire,
Vice-président d'Angers Loire Métropole,
Conseiller Départemental

L'année 2020 aura été éprouvante pour beaucoup et nous tournons la page sans regret pour nous projeter vers l'avenir.

L'arrivée d'un vaccin apporte de l'espoir pour retrouver une vie plus conforme à celle que nous avons envie de vivre. Nous sommes tous impatients de pouvoir nous retrouver, échanger ou partager avec nos proches ou des amis.

Nous avons tous hâte d'aller au spectacle, d'aller faire du sport sans avoir peur des contacts avec les autres, de prendre un verre en terrasse ou de partager un repas au restaurant.

Nous espérons tous pouvoir nous retrouver autour des grands rendez-vous qui rythment la vie de notre ville : La baillée des filles, le festival des Traver'Cé musicales, Cé l'été, la baignade, les spectacles de la saison culturelle, les compétitions sportives...

A l'aube de cette nouvelle, nous formulons tout simplement le vœu de ces rencontres, de ces échanges qui font sens et nous rappellent que nous formons avant tout une communauté qui a besoin de se retrouver pour consolider les liens qui nous unissent.

Sommaire

Ma ville en brèves 02

05 ..... **Grand angle**
Un budget en faveur du climat

Les échos du Conseil 08
Reprise des travaux de voirie avenue Gallieni

10 ..... **Vie municipale**
Enquête mobilité

Enfance et jeunesse 12

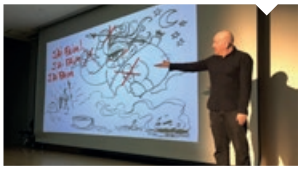

13 ..... **Dans mon quartier**
Une résidence services seniors dans le quartier de la Monnaie

Vie associative 14

16 ..... **Ponts-de-Céaise**
Nicole Bigot

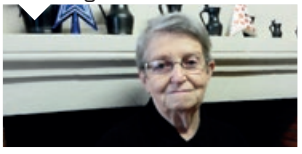

Tribunes des élus 17

18 ..... **Mes rendez-vous**

Cé l'info
est un journal d'informations municipales réalisé par le service communication de la Ville des Ponts-de-Cé

Contact
7 rue Charles de Gaulle
49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr
celinfo@ville-lespontsdece.fr

lespontsdece.fr

Directeur de publication: Jean-Paul Pavillon
Rédacteur en chef : Fabrice Villechien
Rédacteurs : Charlotte Lair, Charlotte Oger.
Création & mise en page : STUDIO RICOM www.studioricom.com
Crédits photos : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention
Distribution : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : SETIG Abelia
49071 BEAUCOUZÉ cedex
Imprimé sur papier 100 % recyclé et avec encres végétales

© DR

Des premiers crédits d'études pour la future piscine.

Un budget 2021 engagé en faveur du climat

Lors du conseil municipal du 15 décembre, les élus ont adopté le budget 2021. Les taux communaux des impôts locaux n'augmenteront pas, les subventions aux associations seront maintenues, celle du CCAS augmentée et la majorité des investissements auront un impact positif ou neutre sur le climat.

UN BUDGET POUR LE CLIMAT

«C'est un budget raisonné et raisonnable, conforme à nos capacités et à nos engagements passés auprès des Ponts-de-Céais(es) en mars dernier et ce, avec l'implication de tous les services municipaux. Nos recettes et dotations d'État restent stables, au moins pour 2021, avec la compensation à l'euro près de la taxe d'habitation», résume Emilie Boyer, adjointe aux finances et au tourisme.

Côté contexte, malgré la pandémie, la Ville a lancé en septembre dernier un plan climat communal, les Avan'Cé Climatiques. Depuis, 140 Ponts-de-Céais*(es)* échangent et travaillent pour faire des propositions concrètes afin de lutter contre le dérèglement climatique. *«Ce travail sera le fil vert des 6 années à venir, aussi avons-nous décidé de traduire d'ores et déjà ces orientations dans ce premier budget du mandat. Ainsi, tous les investissements 2021 et à venir seront distingués en fonction de leur impact sur le climat,»* assure le maire, Jean-Paul Pavillon.

UNE MAÎTRISE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses et les recettes, qui s'établissent respectivement à 11,4 M€ et 13,2 M€, sont restées stables malgré le contexte sanitaire. A noter que les charges de personnel augmentent du fait notamment de la création d'un poste de directeur du développement culturel et de la poursuite de la politique de recrutement de contrats aidés ou d'apprentis. Les charges à caractère général augmentent aussi du fait de l'achat de fournitures (masques, gel hydro-alcoolique, etc.) en prévision de la prolongation de l'épidémie de Covid-19 sur le premier semestre 2021. A ce jour, le coût de la pandémie pour la Ville s'élève à 95 000€.

PAS DE HAUSSE D'IMPÔTS DEPUIS 13 ANS

«Depuis 2008, nous avons réussi à ne pas augmenter les taux d'imposition et ceci malgré les efforts de rigueur budgétaire ...

06 / Grand Angle

••• *imposés à la commune depuis plusieurs années par la baisse des dotations de l'État»,* a rappelé le maire. En 2021, suite à la suppression de la taxe d'habitation, la commune va percevoir, en compensation, la part de la taxe foncière du département à un taux de 21,26 % ; le taux de taxe foncière va donc passer de 24,50 % (part communale) à 45,76 % (24,50 + 21,26%). Les recettes fiscales pour l'année 2021 atteignent 6,3M€ avec des taux qui s'établissent 13,93% pour la taxe d'habitation (à partir de cette année, seules les taxes d'habitation sur les logements vacants et les résidences secondaires restent perçues par les communes), 45,76% pour celle sur le bâti foncier et 48,07% pour le foncier non bâti.

LES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS MAINTENUES

«*Malgré une année amputée d'une partie de leurs activités, nous confirmons notre soutien à toutes les associations ponts-de-céaises qui se verront attribuer la même subvention que l'an dernier»,* a garanti le maire. A noter que pour les associations qui s'étaient vues attribuer une subvention en 2020 pour une manifestation qui n'a pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire, il n'y aura pas de subvention versée en 2021. Pour les associations dont la subvention finance une manifestation ainsi que les associations pour lesquelles la subvention est assortie du respect de certains critères, le versement de la subvention 2021 ne se fera qu'après la tenue effective de la manifestation et au vu de l'atteinte des critères. Étant donné la situation sanitaire et économique, la subvention du CCAS, stable depuis plusieurs années, augmentera de 8% pour passer à 410 000€.

3,57 M€ D'INVESTISSEMENTS D'ÉQUIPEMENTS PRÉVUS

A partir de 2021, les dépenses d'investissement vont contribuer à atteindre les objectifs du plan de transition climatique, énergétique et écologique, des Avan'Cé Climatiques. Pour ce faire, elles ont été classées en quatre catégories :

- **dépense favorable :** ayant un impact positif sur le climat aujourd'hui et demain et compatible avec l'objectif de neutralité carbone* de la France d'ici à 2050 (exemple : la rénovation thermique des bâtiments, le développement des transports électriques et l'aménagement d'espaces verts)
- **dépense neutre :** sans impact significatif sur l'objectif de neutralité carbone
- **dépense défavorable :** incompatible avec la neutralité carbone et qui induit des émissions de gaz à effet de serre significatives (exemple : la création de nouvelles voiries automobiles ou de parkings)
- **dépense indéfinie :** ayant a priori un impact sur le climat mais non classable en l'état par manque d'informations ou de données.

Sur les 3,57 M€ d'investissements d'équipements projetés en 2021, près de 80 % d'entre eux auront un impact positif ou neutre sur le climat. Parmi les postes de dépense les plus importants, on peut citer :

- tourisme/patrimoine, avec l'aménagement du port des Noues et la construction d'un ponton (465 000€)
- le sport, avec la piscine intercommunale dans la zone d'activités du Moulin-Marcille (246 000€ pour le financement des premières études)
- l'enfance, avec la rénovation des menuiseries et l'installation d'une VMC double flux à l'école Raymond Renard (200 000€)
- la voirie, une compétence en partie déléguée à Angers Loire Métropole mais qui figure néanmoins dans le budget municipal, avec des travaux concernant la récupération des eaux pluviales dans le quartier de Guillebotte (120 000€)

*La neutralité carbone consiste pour un pays à ne pas émettre plus de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, qu'il ne peut en absorber via, par exemple, des plantations d'arbres ou des technologies de capture de CO2 directement dans l'atmosphère.

Un nouvel aménagement pour le port des Noues.

11,4 M€
de dépenses de fonctionnement

> Charges de personnel : 7,15 M€ (62,4%)
> Gestion des services et divers : 2,7 M€ (23,6%)
> Subventions et participations : 1, 17 M€ (10,2%)
> Autres charges : 0,21M€ (1,9%)
> Frais financiers : 0,21M€ (1,9%)

Épargne (différence entre les recettes et les dépenses) : 1,78M€

Au 1er janvier 2022, l'encours de la dette devrait s'établir à 12,25 M€.

13,2 M€
de recettes réelles de fonctionnement

> Impôts et taxes : 8,30 M€ (62,7%)
> Dotations et participations : 2,91 M€ (22%)
> Produits des services et du domaine : 1,44 M€ (10,9%)
> Autres produits : 0,58 M€ (4,4%)

EMILIE BOYER,
adjointe aux finances
et au tourisme

inter view

« La grande nouveauté cette année est l'élaboration de l'évaluation climatique du budget, une première dans l'agglomération. Il est un symbole fort de notre engagement pour lutter contre le dérèglement climatique. C'est le fruit d'un travail mené dans le cadre des Avan'Cé Climatiques, consultation citoyenne débutée en septembre dernier. Toutes les dépenses d'investissement prévues pour l'année 2021 ont été analysées et classées en 4 catégories en fonction de leur impact sur le climat : les dépenses favorables, les dépenses neutres, les dépenses défavorables et les dépenses indéfinies. Sur l'enveloppe globale de 3,57 d'investissements, 45% de ces dépenses sont des dépenses « favorables », c'est-à-dire ayant un impact positif sur le climat, ce qui fait des Ponts-de-Cé une commune résolument tournée vers l'avenir. »

08 / Les échos du Conseil

Reprise des travaux de voirie avenue Gallieni

Après une pause pendant près de 3 mois, les travaux vont reprendre avenue Gallieni.

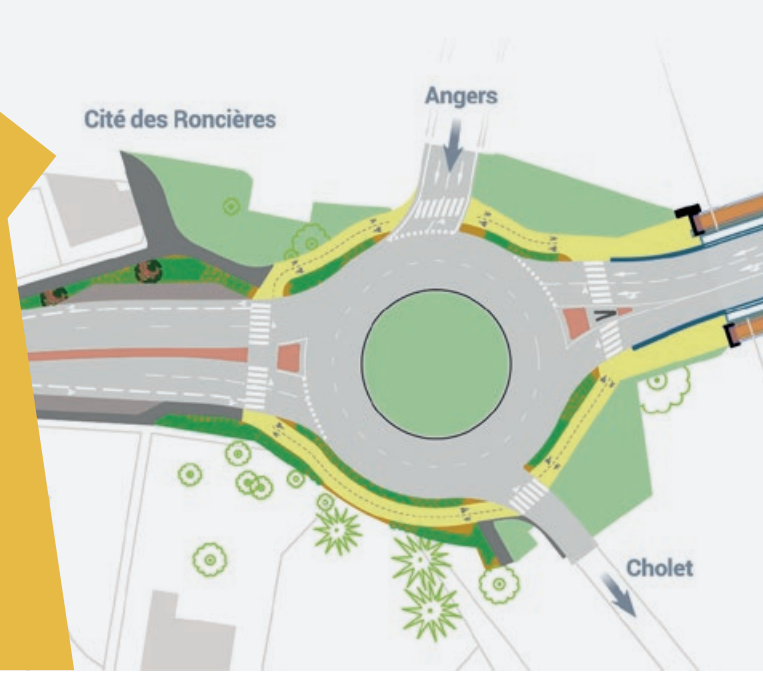

4,5 M€
Coût total des travaux

Quels sont ces travaux ?

C'est un chantier de longue haleine que Angers Loire Métropole a entrepris dans ce secteur de l'agglomération. Les travaux actuels sont la suite d'une première tranche qui avait concerné l'avenue du Moulin-Marcille et dont les travaux se sont achevés en novembre 2020. Pour mémoire, il s'agissait alors de passer toute l'avenue à trois voies, de créer des pistes cyclables en site propre et d'aménager un giratoire à la sortie de la zone d'activités Moulin-Marcille 1, sans oublier la plantation de 73 arbres.

La deuxième tranche, débutée en juin 2020, concerne l'autre côté du pont enjambant l'A87 pour aller jusqu'au giratoire de l'Intermarché. Deux grands objectifs pour cette seconde partie : création d'un giratoire à la sortie de la bretelle de l'A87 afin de sécuriser cette sortie et de permettre un tourne à gauche pour aller vers Moulin-Marcille ou Sorges et aménagement de voies cyclables depuis le giratoire existant (Intermarché) jusqu'au pont de l'autoroute. Ainsi à terme, toute la traversée Est / Ouest des Ponts-de-Cé sera sécurisée pour les deux roues. Les derniers mois ont été essentiellement destinés à la reprise des réseaux.

Quel calendrier ?

À partir du 11 janvier prochain, il n'y aura à nouveau qu'une seule voie utilisable, dans le sens Moulin-Marcille / Ponts-de-Cé, pour une période de 3 semaines. Comme lors de la première phase, le maintien de la collecte des ordures ménagères sera assuré tout comme les lignes de bus, les accès aux garages maintenus tout comme ceux aux commerces et aux services de secours et incendie. A partir du 1er février, le double sens sera rétabli avec des fermetures ponctuelles rue de Bel Air et des Roncières.

A compter du 28 juin et jusqu'au 9 juillet, la route sera fermée la nuit pour les rabotages, la pose des enrobés et les marquages au sol.

Et ensuite ?

La troisième tranche de travaux concernera à proprement dit le passage au-dessus de l'A 87 pour les deux roues. Angers Loire Métropole et la ville des Ponts-de-Cé ont pour objectif d'augmenter la part du vélo dans les déplacements. A ce titre, le passage de ce pont est considéré comme un point noir pour les cyclistes. D'où l'idée de sécuriser cette traversée par la création d'un encorbellement, une double passerelle de part et d'autre du pont, pour permettre le franchissement de l'autoroute sans encombre.

Le coût total de ces travaux représente un investissement de 4,5 M €, pris en charge par Angers Loire Métropole. L'État a accordé une subvention de 300 000 € pour la construction des passerelles, dans le cadre de l'appel à projets « Fonds de Mobilités actives ».

Conseil municipal du 15 décembre 2020 /09

Report de la date de la consultation citoyenne sur les rythmes scolaires

La consultation, qui devait initialement se tenir le 8 novembre dernier a été reportée en raison de la dégradation des conditions sanitaires liée à la circulation active de la COVID 19 dans le département de Maine-et-Loire. Une nouvelle date a été fixée : le dimanche 14 mars 2021 de 8 h à 18 h.

Prolongation du partenariat avec l'association Le Son du Fresnel

Depuis 2017, la Ville fait appel à un prestataire extérieur, l'association « Le Son du Fresnel », pour la programmation de la saison culturelle - hors spectacles jeunes publics et actions spécifiques récurrentes et partenariales - et pour le festival Les Traver'Cé Musicales. Le marché qui lie la Ville à ce prestataire arrive à son terme et, compte tenu de la période de crise sanitaire actuelle, ce partenariat va être prolongé sous la forme d'une convention pour une année supplémentaire.

Une nouvelle convention avec le club de Canoë-Kayak des Ponts-de-Cé

La convention entre la ville des Ponts-de-Cé et le club de Canoë-Kayak des Ponts-de-Cé (CKPC) étant arrivée à son terme le 11 juillet 2020, une nouvelle convention d'une durée d'un an va être mise en place. Parmi les objectifs de ce partenariat, définis en accord avec l'association, on peut citer le développement de la formation et de la compétition.

Dérogation au repos dominical

La loi du 6 Août 2015 dite « Loi Macron » a accru les possibilités de déroger aux règles de repos dominical des salariés dans les commerces de détail. Cette loi autorise notamment la possibilité de déroger à hauteur de 12 dates dans l'année. Au titre de l'année 2021, les élus ont adopté une dérogation au principe du repos des salariés, hors secteur automobile, pour quatre dimanches seulement : 27 juin, 5, 12 et 19 décembre 2021. Ces ouvertures correspondent aux soldes et aux fêtes de fin d'année et sont importantes pour le dynamisme économique de la ville des Ponts-de-Cé. Pour le secteur automobile et afin de répondre aux opérations nationales des constructeurs, les dates retenues sont les suivantes :17 janvier, 14 mars, 13 juin, 19 septembre et 17 octobre.

Dates des prochains conseils municipaux

Mardi 9 février, Mardi 23 mars, Mardi 11 mai et Mardi 6 juillet 2021.

Maintien des subventions aux associations

Malgré le contexte pandémique et pour réaffirmer leur soutien aux associations locales ponts-de-céaises, les élus ont décidé de maintenir les subventions au même niveau que l'an dernier. En revanche, pour les associations qui s'étaient vues attribuer une subvention en 2020 pour une manifestation qui n'a pas pu avoir lieu du fait de la crise sanitaire, il n'y aura pas de subvention versée en 2021. Pour les associations dont la subvention finance une manifestation ainsi que les associations pour lesquelles la subvention est assortie du respect de certains critères, le versement de la subvention 2021 ne se fera qu'après la tenue effective de la manifestation et au vu de l'atteinte des critères.

Prochain café citoyens (sous réserve des conditions sanitaires) :

Samedi 6 février / quartier La Monnaie / La Brosse / de 10 h 30 à 12 h, parking de l'école Jacques-Prevert.

10 / Vie Municipale

UNE SOLIDARITÉ DE PROXIMITÉ

Les élèves, professeurs et l'accompagnante des élèves des dispositifs ULIS TFC, ULIS TFM-UE du collège Francois-Villon ont décidé cette année de développer un projet solidaire. Le but était de sensibiliser les jeunes aux difficultés rencontrées par certaines familles avec enfants mais aussi les personnes seules et de les engager dans une démarche d'entraide et de citoyenneté. Les adultes et élèves ont donc préparé des boîtes de Noël à destination des bénéficiaires de l'aide alimentaire du CCAS des Ponts-de-Cé. La distribution s'est effectuée le mardi 22 et jeudi 24 décembre à l'ensemble des bénéficiaires. Le CCAS remercie l'ensemble des élèves et adultes ayant participé à ce projet.

UN NOUVEAU GUIDE PRATIQUE

Le service communication de la ville des Ponts-de-Cé a édité un nouveau guide pratique qui recense les informations utiles à connaître aux Ponts-de-Cé.
Vous y trouverez notamment les coordonnées des différents services municipaux, celles des établissements scolaires, les numéros de téléphone d'urgence et bien d'autres informations pratiques. Le guide est disponible à l'accueil des services municipaux et sur le site de la Ville (lespontsdece.fr).

LA DÉCHETTERIE DE CLAIE BRUNETTE FERMÉE POUR TRAVAUX DU 11 JANVIER AU 14 MARS 2021 INCLUS

Le SMITOM Sud Saumurois qui exploite la déchetterie de la Claie Brunette à Juigné-sur-Loire entamera en début d'année 2021 une dernière phase de travaux (réfection de la partie basse de la déchetterie). Cette réfection nécessite la fermeture complète du site du lundi 11 janvier au dimanche 14 mars inclus. Pendant cette période, les particuliers habitant Angers Loire Métropole utilisateurs de cette déchetterie, pourront se diriger vers celle de Villechien et le centre de dépôts au sol des végétaux et gravats de l'ardoiserie situés à Saint-Barthélemy-d'Anjou.

Contact pour les horaires : www.angersloiremetropole.fr.

REPORT DE LA CONSULTATION CITOYENNE SUR LES RYTHMES SCOLAIRES

La consultation citoyenne, qui devait initialement se tenir le 8 novembre dernier a été reportée en raison de la dégradation des conditions sanitaires liée à la circulation active de la COVID. Une nouvelle date a été fixée : le dimanche 14 mars 2021 de 8 h à 18 h. Les 10 bureaux de vote de la commune seront regroupés sur trois sites : salle Emstal, école Jacques-Prévert et Athlétis. La question soumise à l'avis des électeurs portera sur le maintien ou non des rythmes scolaires actuels basés sur une semaine de 4,5 jours. Une réunion publique sera organisée au préalable et une information diffusée dans le prochain Cé l'info . A la suite de la consultation locale, le conseil municipal arrêtera sa décision qui sera applicable à la rentrée de septembre prochain.

COLLECTEUR DE BOUCHONS

Lorsque la maison des associations sera à nouveau ouverte, vous pourrez y déposer vos bouchons en plastique dans un collecteur spécialisé. Cette collecte de bouchons se fait au profit de l'association «les bouchons de l'espoir 49». Les bénéfices de la vente participeront à l'achat de matériel médical pour des personnes en situation de handicap. Des collecteurs sont déjà installés à la médiathèque et au Trait d'Union.

Contact : Facebook les bouchons de l'espoir 49

Etat Civil /11

ZOOM SUR

ENQUÊTE MOBILITÉ

Angers Loire Métropole et cinq autres établissements publics de coopération intercommunale (Loire Layon Aubance, Anjou Loir Sarthe, Beaugeois Vallée, Vallée du Haut-Anjou et Anjou bleu communauté) lancent une enquête mobilité pour recueillir les pratiques de mobilité de leurs habitants.

À pied, à vélo, en voiture, en transports en commun..., connaître vos déplacements, quel que soit le mode utilisé et le motif, en semaine et le week-end, pour chaque membre de votre ménage, permettra de définir les aménagements et les services les plus adaptés.

Dès le mois de janvier, l'enquête sera menée par un cabinet d'études auprès de 10 000 ménages par téléphone sauf pour Angers Loire Métropole où la moitié des questionnaires sera menée en face à face (Les personnes sélectionnées par l'agence d'urbanisme peuvent refuser de répondre).

Les questionnaires seront anonymisés. L'enquête se déroulera jusqu'en avril 21 et les premiers résultats connus en octobre.

PAS DE RECENSEMENT EN 2021

Chaque début d'année est généralement marqué par les opérations de recensement. Or, aujourd'hui les conditions ne sont pas réunies pour réussir une information de qualité en janvier 2021. La collecte sur le terrain de l'enquête de recensement entraîne de nombreux déplacements et contacts avec les habitants ; même si ceux-ci sont courts et limités, ils sont difficilement compatibles avec la situation sanitaire actuelle.

Une moindre adhésion de la population pourrait entraîner de nombreux refus de répondre. Par ailleurs, de nombreuses communes rencontrent des difficultés importantes dans la préparation de cette enquête notamment pour trouver des candidats aux fonctions d'agents recenseurs, qui font peser un risque sur le bon déroulement de la collecte sur le terrain. L'enquête sur le terrain, initialement prévue en 2021, sera donc décalée en 2022.

Naissances

NOVEMBRE

09 Elias DELJURIE
10 Adam RAMBAUD
16 Léandre SPINNEWEBER
19 Mia GRIPPAY
20 Mélissandre LAMISSE
26 Alan LORINQUER
28 Ambre GUÉROT
28 Kaïs BIEMON SAMBA

DÉCEMBRE

08 Maël PLOUZEAU

Mariage

OCTOBRE

24 Alexandra CORRE
Lucas LEPERLIER

Décès

NOVEMBRE

10 Marcelle DAVID née ROBERT
13 Eliane BART née LUDOLF
15 Marie-Thérèse PALMIER née BESNIER
16 Janine OGER née BRANCHEREAU
18 Michel GUÉRIN
18 Paulette HÉLÈNE née REGNIER
19 Henri SOLER
19 Régine CHAUVET née TROTIGNON
19 Patrick DELOHEN
20 Alain BUREAU
21 Guy DUCHEMIN
21 Philippe HUART
25 Romuald TREHET
29 Simone GOUBAULT née LEMEUNIER

DÉCEMBRE

04 Zanmamode GOULAMHOUSSEN KARIM née HABIBO NATHOO
05 Marie BAHETEN BAHOKEN née MOUTO ENGOMÉ
06 Gisèle VIGNÉ née LEBRAULT
07 Alain ROBIN
22 Madeleine JOULAIN née DABURON

12 / Enfance et Jeunesse

Prochain spectacle jeunesse de la saison culturelle

Nous espérons tous pouvoir vous retrouver, petits et grands le jeudi 25 février salle Emstal, (deux séances sont programmées à 11 h et 16h) pour découvrir le spectacle proposé par la Cie TROLL.

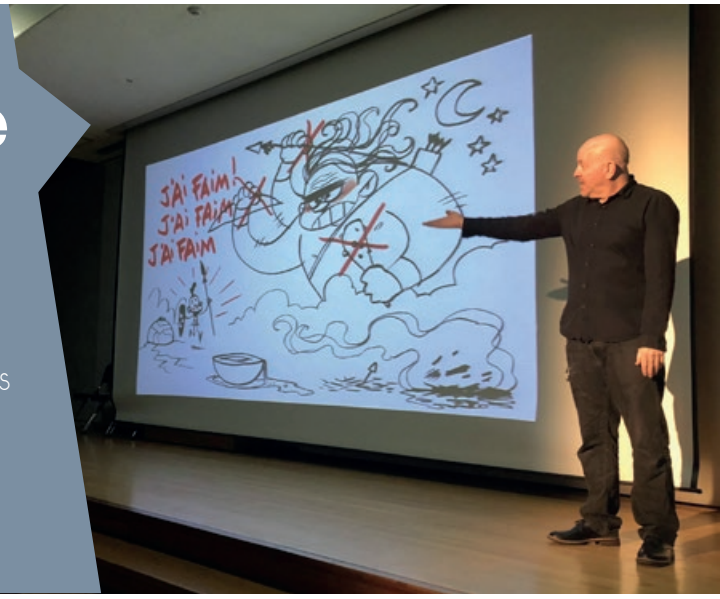

Un comédien raconte, un illustrateur dessine, **Ces six mots résument très simplement ce spectacle.**

Autour d'un programme de contes traditionnels pour le jeune public mêlant sorcière et monstre, dragon et tambour magique, nous confrontons deux disciplines artistiques, les mots et les images. La rencontre est toujours surprenante, les traits accompagnent le récit et les mots magnifient les formes.

A partir de 3 ans - durée : 45 mn. Réservation conseillée sur le site de la Ville.

Pour suivre l'actualité jeunesse de la ville des Ponts-de-Cé

www.lespontsdece.fr
mediatheque.lespontsdece
secteurjeunessepij.pontsdece
jeunesse.pontsdece

Les animations de la médiathèque

Les restrictions liées à la pandémie bouleversent le calendrier des animations de la médiathèque. Certaines sont d'ores et déjà annulées (en janvier, le concert de la nuit de la lecture par Jean-Louis Bergère le 16 et la journée à Premiers Plans le 30) mais d'autres pour la jeunesse sont maintenues. C'est le cas de la Malle aux histoires numériques le samedi 23 à 10h30 / dès 5 ans) et de la Toile aux histoires le 24 février à 10h30 / dès 3 ans et à 15h dès 6 ans. Réservation recommandée auprès de la médiathèque : mediatheque@ville-lespontsdece.fr - 02 41 79 76 00.

Retour en images sur les vacances de fin d'année dans les différents accueils municipaux dédiés aux jeunes ponts-de-céais

DE NOUVEAUX PANNEAUX D'INFORMATION SUR LE RISQUE INONDATION

La Ville vient d'installer de nouveaux panneaux d'information sur le risque inondation ainsi que des repères et échelles de crues.

Plus de 70% du territoire de la commune, traversé par la Loire, l'Authion et le Louet, sont situés en zone inondable et environ 50% des habitants y vivent. Le quartier de L'Ile du château, de Saint-Maurille et le secteur du Val de Louet sont les zones les plus exposées. Et si les quartiers de La Guillebotte, La Chesnaie, Sorges, Saint Aubin et Pouillé sont protégés par des levées ou des équipements de pompage, il existe tout de même un risque d'inondation en cas de crue importante. Afin d'étoffer le dispositif d'information déjà en place, la Ville a installé des panneaux explicatifs dans des parcs situés près de la salle du Val de Louet, à Sorges, au port du Grand Large ou près de la baignade. Des repères et des échelles de crues ont également été placés dans différents endroits du territoire. Les repères de crue sont des inscriptions matérialisant les plus hautes eaux d'une inondation et leur date. Ils permettent de se rappeler les hauteurs atteintes par les crues, de les comparer les unes aux autres et de constater leurs fréquences. Les derniers installés concernent essentiellement la crue de décembre 1982 qui a atteint 5,70 mètres de hauteur.

Une résidence services seniors dans le quartier de la Monnaie

Le groupe Homnicity vient d'ouvrir sa première résidence services seniors *Oh ! Activ'* au cœur du quartier de la Monnaie.

C'est le nouveau quartier de la Monnaie qu'a choisi le groupe Homnicity pour implanter la première résidence services seniors *Oh ! Activ'*. Situé avenue François-Mitterrand, cet ensemble de quatre bâtiments comprend 87 appartements meublés en location, du T1 au T3, de 29 m² à 71 m². Des équipements domotiques sont intégrés dans chaque logement afin de s'adapter à l'évolution des besoins actuels et futurs des résidents. On peut citer par exemple la gestion des volants roulants et de l'éclairage à distance, la gestion de la température, un chemin lumineux nocturne ou encore un bouton d'appel d'urgence. Chaque résident dispose d'une tablette tactile pour piloter la domotique de son appartement, communiquer avec ses proches ou consulter le planning des activités proposées. Pour faciliter la mixité générationnelle et favoriser le lien social, le rez-de-chaussée offre des services ouverts sur le quartier : un salon et une bibliothèque, un restaurant avec une terrasse et une cuisine partagée pour organiser des ateliers culinaires, un espace de coworking, un centre de bien-être (bassin de nage à contre-courant chauffé, un espace fitness et un sauna), un atelier dédié au bricolage et un jardin partagé. Idéalement située à proximité des commerces et des transports, la résidence *Oh ! Activ'* permet aux résidents de garder leur autonomie tout en développant s'ils le souhaitent des interactions avec les habitants du quartier.

MÉGOT JETÉ SUR LA VOIE PUBLIQUE
Amende 68€
libre à vous de préférer les cendriers les plus chers...
(sinon vous avez les cendriers Eco mégot, c'est gratuit !)
les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr

LA MÉDIATION AU SERVICE D'UNE RELATION PRIVILÉGIÉE AVEC LES ÂNES

© DR

En cette période mouvementée, l'association *la fontaine aux ânes* poursuit ses activités de médiation auprès des enfants, adolescents, adultes ou personnes âgées résidant à domicile ou en établissement de santé.

L'âne dispose de l'ensemble des qualités pour permettre de stimuler la motivation, favoriser les apprentissages et canaliser les émotions. Il contribue aussi à développer la confiance en soi, permet l'expression des émotions, le développement des interactions sociales et l'augmentation de l'estime de soi. Les activités de l'association sont encadrées par des intervenants spécialisés et les séances se déroulent dans le strict respect des mesures sanitaires gouvernementales. Si vous êtes parents ou professionnels de santé, n'hésitez pas à prendre contact pour une rencontre.

Contact : www.lafontaineauxanes.sitew.com - 06 81 18 58 29 - 06 76 68 81 11 - lafontaineauxanes49@gmail.com

DANSER AVEC BULLES DE BAL

Depuis septembre 2020, l'association Bulles de Bal propose des ateliers folk en famille au Centre culturel Vincent-Malandrin, à raison d'un atelier par mois le samedi matin.

Convaincus que nous avons plus que jamais besoin de musique et de lien social, et que les musiciens professionnels ont plus que jamais besoin de jouer devant un vrai public, un concert sera proposé le samedi 30 janvier à 20h30 au Théâtre des Dames, avec deux groupes : Apopse (créations puisées dans la musique populaire du Brésil, du Cap Vert, de la Suède, du Chili...) et Laüsa (pétri de tradition Gasconne, un des meilleurs groupes de la scène trad. actuelle).

La tenue de cette animation est liée à l'évolution de la crise sanitaire.

Informations : bullesdebal@gmail.com ou bullesdebal.wordpress.com

UNE BONNE NOUVELLE EN CETTE PÉRIODE COMPLIQUÉE

C'est avec un plaisir non dissimulé que le club de judo/ju-jitsu/ne-waza/taïso des Ponts-de-Cé a annoncé que Marcel Pérès, a obtenu en novembre dernier le grade de 6ème dan et change ainsi de couleur de ceinture pour porter la prestigieuse ceinture rouge et blanche.

© DR

Marcel Pérès est le directeur technique et sportif qui a accompagné tous les judokas et judokates ponts-de-céais.ses depuis de nombreuses années.

Le blanc symbolise l'apprentissage continu, le retour aux bases et le fait que nous continuons d'apprendre toute notre vie tant que la curiosité est à nos côtés et le rouge évoque la détermination et l'investissement, éléments indispensables pour en arriver à une telle reconnaissance.

Félicitations à Marcel Pérès !

Au moment où nous écrivons ces lignes, la majorité des associations non sportives ont stoppé leurs activités en raison de la pandémie de la COVID_19. De même, la maison des associations est fermée au public et aux associations même si elle reste joignable au téléphone (02 41 79 70 67) et par courriel (maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr). Dès que la situation le permettra, la mairie mettra tout en œuvre pour soutenir les associations dans le redémarrage de leurs activités. Pour rappel, le site Internet municipal est accessible aux associations pour mettre à jour leurs informations ou leurs messages.

Nicole Bigot, Tisser des liens

Nicole Bigot est très impliquée dans la vie du quartier Saint-Aubin où elle vit depuis plus de quarante ans. Elle organise la fête des voisins et en mars, elle a confectionné des masques en tissu.

> « Au départ, nous étions une vingtaine et l'année dernière, nous étions plus de quarante. »

Cela fera 43 ans en mars prochain que Nicole Bigot, originaire de Saint Melaine-sur-Aubance, habite dans le quartier Saint-Aubin.

Lorsqu'elle s'est installée aux Ponts-de-Cé avec son mari et leur première fille, elle a commencé une nouvelle vie professionnelle. Après avoir été secrétaire au sein des pépinières Minier et avoir tenu un café à Angers avec son mari, elle a exercé pendant 22 ans le métier d'assistante maternelle. «*Je retrouve des enfants que j'ai gardés qui amènent leurs enfants à l'école*», sourit-elle. Aimant le contact avec les petits comme les grands, Nicole Bigot, devenue veuve, a répondu positivement à la proposition d'une de ses voisines, d'organiser chaque année une fête des voisins. Une douzaine d'années plus tard, elle s'occupe toujours avec entrain et méthode de ce rendez-vous convivial qui a lieu au mois de juin. C'est autour d'un repas où chacun apporte les victuailles de son choix que les habitués et les nouveaux arrivants font connaissance. «*Au départ, nous étions une vingtaine et l'année dernière, nous étions plus de quarante. Le maire, Jean-Paul Pavillon, et l'adjoint à la vie associative Vincent Guibert sont invités*», raconte-elle. Au fil des années, Nicole Bigot a vu le profil des habitants du quartier Saint-Aubin changer avec l'arrivée de couples avec des jeunes enfants et le départ de nombreuses personnes âgées, décédées ou parties en maison de retraite. Ayant vécu l'importante crue de la Loire en décembre 1982, elle raconte volontiers aux jeunes générations le moment, immortalisé en photo, où elle a vu un bateau passer sous ses fenêtres. Elle les informe ainsi du risque inondation et de la marche à suivre en cas de montée des eaux.

Lors du premier confinement, en mars dernier, Nicole Bigot, âgée de 77 ans, n'est pas sortie de chez elle - c'est sa voisine d'en face qui lui a fait ses courses - mais elle n'est pas restée inactive pour autant. Elle a occupé ses journées à fabriquer des masques en tissu pour ses voisins et aussi pour les familles rendant visite aux personnes âgées de la résidence Les Champs Fleuris. Mais son champ d'activités ne se limite à son seul quartier, elle est aussi impliquée dans la vie de l'association Sorges Loisirs où son bénévolat et sa disponibilité sont très appréciés.

Pendant cette période de restriction de contacts, les habitants du quartier Saint-Aubin ont gardé un lien en se saluant de loin chaque soir à 20h lorsqu'ils applaudissaient le courage et le dévouement des soignants. En 2020, il n'y a pas eu de fête des voisins et Nicole Bigot n'a pas pu aller à Bad Emstal, la Ville allemande jumelée avec les Ponts-de-Cé. Membre de longue date du comité de jumelage, elle y est déjà allée cinq fois et a accueilli à de multiples reprises une correspondante à qui elle a fait découvrir notamment la Baillée des filles. Gageons que l'année 2021 permettra à nouveau aux Ponts-de-Céais de se retrouver entre voisins ou entre amis lors des nombreux événements festifs organisés par la commune.

Tribunes des élus /17

Mot de la majorité

Un mandat avec vous

Comme nous l'avions dit en début d'année 2020 lors de notre campagne électorale, nous voulons exécuter notre mandat en concertation étroite avec les habitants. Ce travail a commencé dès septembre avec le lancement de notre plan climat communal, les Avan'Cé climatiques. Depuis 3 mois, 140 Ponts-de-Céais volontaires travaillent, échangent pour faire des propositions concrètes, applicables dans notre ville pour lutter contre le dérèglement climatique. Dans ce domaine, il ne faut pas tout attendre des autres mais prendre des initiatives fortes qui, nous l'espérons seront suivies par d'autres collectivités.

En mars prochain, si les conditions sanitaires le permettent vous aurez à nouveau tous la parole pour donner votre avis sur les rythmes scolaires. Faut il poursuivre ou non, la semaine des 9 demies-journée mise en place dans les écoles Ponts-de-Céaises depuis 5 ans ? Cette question n'intéresse pas seulement les parents d'élèves, mais aussi les grands parents, les enseignants, les entreprises pour le travail du mercredi et bien sur les enfants à qui il faut donner toutes les chances de réussir leur scolarité. Le débat sera tranché par votre vote.

Enfin, troisième illustration de cette citoyenneté que nous voulons active, ce sera dans la seconde partie de l'année, un travail autour de la culture avec la création d'assises qui donneront l'opportunité aux professionnels, au public et à vous tous de vous exprimer afin de nous aider à construite un projet culturel pour notre ville, un projet qui doit être partagé par tous.

L'année qui s'annonce appelle toujours à la prudence et à vous tous nous renouvelons les messages de précaution à tenir face à la pandémie. De notre civisme collectif dépendra la durée de la présence du virus.

Toute l'équipe municipale vous adresse ses vœux les plus sincères pour l'année 2021. Permettez nous d'avoir une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui vivent dans l'isolement ou accompagnés de la maladie et ceux que la pandémie frappe durement. Nous voudrions leur dire que pour eux, nous formulons des vœux de meilleure année. Mais nous pensons aussi aux artisans, aux commerçants, aux restaurateurs pour qui l'année n'a pas été facile et à coté desquels nous continuerons d'être présents.

Vous voyez, malgré ce climat d'incertitudes qui nous entoure depuis presque un an, nous avons le moral et des idées pour avancer et faire de notre ville, une ville que nous voulons toujours plus agréable à vivre pour ses habitants.

Bonne et heureuse année 2021 à tous et à chacune et chacun d'entre vous.

Les élus de la majorité municipale

L'élu de l'opposition

En 2021, renouons avec les luttes collectives

Aux Ponts-de-Cé comme ailleurs face à l'épidémie, il n'y a déjà pas d'égalité entre riches et pauvres. Dans les entreprises, ce sont les salariés qui courent le risque de tomber malades, pas les actionnaires, qui sont bien à l'abri ! En plus du Covid, les travailleurs ont à subir la lutte de classe et la cupidité du grand patronat. Il n'y a pas de couvre-feu pour l'exploitation capitaliste. Pour certains salariés, ce sont les heures supplémentaires à la pelle, les samedis, les nuits ou les dimanches au travail ; pour les autres, le chômage et la précarité.

Bien des travailleurs ont passé les fêtes dans l'angoisse du lendemain, parce qu'ils ont perdu leur emploi ou craignent d'être licenciés. Les petits commerçants aussi craignent d'être les sacrifiés de cette crise. Ils sont nombreux à crouler sous les dettes et les impayés, et à ne remplir leur frigo que grâce aux associations caritatives.
Pendant ce temps, la grande bourgeoisie, secourue de mille façons par l'État, accumule les bénéfices. Les actionnaires du CAC 40 ont perçu 54 milliards de dividendes en 2020, et les bourses du monde entier sont à la fête !
Alors la seule manière de lutter efficacement contre tous les virus qui menacent l'humanité, c'est de lutter d'abord contre le virus du capitalisme en renouant avec les luttes collectives. Que nous relevions la tête, tous ensemble, face aux exploiteurs et à leurs complices politiques : voilà les vœux que j'adresse à tous les travailleurs pour 2021 !

Didier Lizé, élu de la liste « Lutte ouvrière – Faire entendre le camp des travailleurs »
Contact : didier.lize@wanadoo.fr

Les permanences des élus (à compter du 1er septembre)

Jean-Paul PAVILLON
Maire
Jeudi : 8h30 - 10h.
Tous les 15 jours.
Avec RDV pendant le confinement.

Vincent GUIBERT
Adjoint à la vie associative, à la citoyenneté et à la culture
Vendredi après-midi : sur RDV.

Emilie BOYER
Adjointe aux finances et au tourisme
Mardi : 17h - 18h sur RDV.

Édith CHOUTEAU
Adjointe aux solidarités et aux ressources humaines
Jeudi après-midi : sur RDV.

Jean-Philippe VIGNER
Adjoint à l'aménagement et au développement économique
Vendredi : 16h30 - 17h30 sur RDV.

Robert DESOEUVRE
Adjoint aux travaux et à la transition écologique
Jeudi : 10h - 12h sur RDV.

René RAVELEAU /
Adjoint aux sports et loisirs
Mardi : 8h30 - 10h30 sur RDV.

Valérie LIOTON
Adjointe à l'éducation, à l'enfance et à la jeunesse
Lundi : 10h - 12h sur RDV.

Un adjoint de permanence est présent chaque mardi soir de 17h30 à 19h.

18 / Agenda Mes rendez-vous

Téléchargez l'application officielle de votre ville (gratuit)

App Store | Google play

Suivez l'actualité de la Ville

www.lespontsdece.fr

www.facebook.com/villelespontsdece

@villepontsdece

Billetterie Culture

Retrait des billets à l'Accueil culture ou au guichet le soir du spectacle (ouverture 1/2h avant le début de la représentation).

OUVERTURE DE L'ACCUEIL CULTURE :

- MARDI ET VENDREDI DE 15H À 18H30
- MERCREDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
- SAMEDI DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 17H

02 41 79 75 94

Ces dates d'agenda sont données hors contexte confinement. L'évolution de l'environnement sanitaire pourra conduire à annuler ou reporter tout ou partie de ces rendez-vous. Nous vous tiendrons au courant sur le site internet municipal et sur les pages Facebook de la Ville et de la saison culturelle. Merci de votre compréhension.

JANVIER

Jusqu'au 23

Exposition Photos nature
de Louis-Marie Préau
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Exposition d'Antoine Birot
Sculptures et installations
Rive d'Arts

Samedi 9

I 10h30 à 11h30
Café citoyens
Quartier La Guillebotte
Parking Intermarché

I 11h / Tout public
Café connecté – les applis
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

I 20h30
Spectacle th[illegible]
Les secrets d'un gainage efficace
Les Filles de Simone
Théâtre des Dames

I 14h30 / ados et adultes
Cause toujours
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 23
I 10h30 / dès 5 ans
La malle aux histoires numérique
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 23
I 14h30 / tout public
Rencontre dédicace
avec Louis-Marie Préau
photographe naturaliste
autour des expositions en cours
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

I 20h / ados et adultes
(horaire à vérifier en fonction du couvre-feu)
Soirée ciné-club : le western
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Samedi 30
I 20H30 / Tout public
(horaire à vérifier en fonction du couvre-feu)
Concert LAÜSA APOPSE
Proposé par Bulles de Bal
Théâtre des Dames

FÉVRIER

En Février
Exposition d'Antoine Birot
Sculptures et installations
Rive d'Arts

Samedi 6
I 10h à 11h30
Ateliers danses folk famille
Centre culturel Vincent-Malandrin

I 10h30 à 12h
Café citoyens
Quartier La monnaie / La Brosse
Parking école Jacques-prevert

Mardi 9
I 19h
Conseil municipal
Salle Emstal

I 20h30
(horaire à vérifier en fonction du couvre-feu)
Concert narratif avec casque
L'histoire de Clara
Cie (Mic)zzaj et BimBom Théâtre
Salle Emstal (sous réserve)

Mercredi 24
I 10h30 / dès 3 ans et 15h dès 6 ans
Toile aux histoires
Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Jeudi 25
I 2 SÉANCES / 11H et 16H
Spectacle jeune public – Contes illustrés
Cie Troll / Salle Emstal (sous réserve)

Cé l'info
Janvier 2021
n°95

La remise des éléments pour le numéro 96 de Cé l'info est fixée au 5 février à celinfo@ville-lespontsdece.fr

Mes Contacts

POMPIERS I 18 OU 112
POLICE SECOURS I 17
SAMU I 15
SAMU SOCIAL (SANS-ABRIS) I 115
CENTRE ANTIPOISON I 02 41 48 21 21
MAISON MÉDICALE DE GARDE I 02 41 33 16 33
PHARMACIE DE GARDE I 3237 (0,34 €/MN)
URGENCE SÉCURITÉ GAZ I 0 800 47 33 33 (APPEL GRATUIT)
URGENCE EAU I 02 41 05 50 50
URGENCE ÉLECTRICITÉ I 0 972 675 049
HÔTEL DE VILLE I 02 41 79 75 75
PROXIM'CÉ I 02 41 440 440
POLICE MUNICIPALE I 02 41 79 75 73
LE TRAIT D'UNION (CCAS) I 02 41 79 75 72
MAISON DES ASSOCIATIONS I 02 41 79 70 67
ACCUEIL CULTURE I 02 41 79 75 94
MÉDIATHÈQUE ANTOINE DE SAINT-ÉXUPÉRY I 02 41 79 76 00
COMPLEXE SPORTIF FRANÇOIS-BERNARD I 02 41 44 86 90
COTE DE LA LOIRE I 0 825 150 285 (0,15 €/MN)

BELLE ANNÉE 2021

les Ponts-de-Cé